

Le 2 avril 2012.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 2 avril 2012, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nicole Côté, conseillères  
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers  
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire.

Nous avons également la présence de M. Serge Leblanc, comptable.

Mme Mc Sween salut les personnes présentes et félicite les membres du conseil d'avoir tenu le fort pendant l'absence de 2 personnes au conseil municipal.

Mme Mc Sween déclare aussi que les séances seront enregistrées dorénavant, aux fins de prises de notes seulement.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie des derniers procès-verbaux préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

Nous avons reçu :	taxes	53 138,71 \$	assurance caméra	5 477,53
	Photocopies	12,20	internet	175,00
	Permis	210,00	circulaire	23,80
	Remb. Coop.	30 000,00		

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

Financière Banque Nationale	paiement 5 <sup>e</sup> année incluant capital à refinancer	254 677,13 \$
MRC Arthabaska	2 <sup>e</sup> versement	4 257,00
Comité dérogation mineure	3 personnes x 15 \$	45,00
Coop. des Bois-Francis	garage	746,51
....	caserne	486,62
....	diesel	3 341,78
Hydro Québec	garage	119,13
....	caserne	85,26
....	usine	359,00
....	c.c.	1 115,63
....	terrain de jeux	392,24
CSST		170,19
Editions F.D.	bulletins de vote + papeterie	1 040,85
Personnel électoral		1 674,00
Buropro	tambour imprimante	126,46
Rogers		30,02
Excavation Marquis Tardif	loc. mach. fossés	543,26
Produits d'affaires NEBS	1000 chèques	728,32
Petite caisse	réparation robinet c.c.	12,46
Christiane Leblanc	incluant 1 semaine de vacances	1 576,26
Ministère du Revenu	janv. fév. mars	4 538,08
Rec. Gén. canada		735,03
Gilles Leblanc	c.c. mars	100,00
Noël Côté	all. dép. cell. bureau	290,00

Mario St-Cyr	all. dép.	400,00
....	loc. mach. mars	500,00
....	électricité camion hiver	160,00
....	km fév. mars	128,25
SPAA	forfait 2012	766,50
Mélanie Constant	remb. loisirs Victo (2 enfants)	580,00
Télébec	usine	178,45
Soc. Zoologique Granby	activité bibliothèque	396,66
France Mc Sween	livres biblio.	274,36
Laboratoires d'analyses S.M.		166,71
Régie des Hameaux		1 879,42
Buropro	papeterie bureau du maire	50,72
Garage Taschereau	contenant gaz	30,00
Gesterra	vidange	510,42
....	récupération	310,15
Mun. Sts-Martyrs	km	33,34
Excavation Marquis Tardif	réparation chemin	379,42
Brico Béton Vibré	....	258,69
Sogetel	c.c.	69,83
....	bureau	136,22
....	internet	574,87
Pratique pompiers mars	9 pers. x 30h x 12,50 \$/h	375,00
Noël Côté	réunion, test échelle, schéma, achats	376,68
Raphaël Hudon	....	162,50
Mario St-cyr	inspection camion	37,50
André Langlois	test échelle	50,00
Jacques Métivier Urbaniste	modification règlement	1 494,68
Chargées de projet (2)	mars	675,70
Pascal Paquette	remb. loisirs Victo (1 enfant)	290,00
Serge Leblanc c.a. inc.	comptabilité	2 983,60
Postes Canada	circulaires	111,48
Suspension Vict.	Vérification citerne	248,42
Hydro Québec	éclairage	184,91
Réseau Mobilité Plus		68,42
Coop. Ham-Nord		173,94
Alain René	incluant nouveau port plus performant	711,70
F.Q.M.	cours sur l'éthique L. Nolette	91,98
	Total	293 010,75 \$

+ salaires des employés 2 745,98 \$

M. Serge Leblanc fait la présentation du rapport financier 2011, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter ledit rapport financier, avec un surplus de 37 790 \$.

Demande de Sylvie Côté pour une augmentation de son budget pour le programme FAMM, on lui répond que ce n'est pas possible, d'autres projets en cours.

On parle de l'entretien des chemins privés, on attend la formation d'un comité, on aura un exemple de ce qui a été fait à Beaulac.

Suivi VTT : des réunions ont eu lieu entre les responsables, on devrait avoir un plan d'ici le mois de juin. Autres rencontres à prévoir avec les personnes intéressées.

**Règlement numéro 334, concernant l'adhésion annuelle de la municipalité aux loisirs de la Ville de Victoriaville et de la Ville de Warwick, et des coûts à charger aux usagers non-résidents.**

ATTENDU l'adhésion de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham aux loisirs de Victoriaville et de Warwick, par la signature d'une entente annuelle pour l'accès de nos citoyens aux activités de loisirs.

ATTENDU qu'il y a lieu d'abroger le règlement numéro 291 sur ce sujet ;

ATTENDU qu'il y a des coûts de charger par la Ville de Victoriaville et la ville de Warwick pour chaque inscription des non-résidents, et ce à chaque année, indépendamment des activités choisies.

ATTENDU que les usagers doivent défrayer une partie des coûts de cette entente, en plus du coût de leur inscription pour une activité en particulier.

ATTENDU qu'un avis de motion a été dûment donné par Mme France Mc Sween le 5 décembre 2011 ;

A CES CAUSES, il est proposé par Mme Johanne Allard

Seconder par M. Guy Hudon

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire le règlement numéro 334, permettant à la municipalité de Notre-Dame-de-Ham de charger un coût à chaque personne s'inscrivant aux loisirs de Victoriaville ou de Warwick, soit :

#### ARTICLE 1

Pour les personnes adultes s'inscrivant à une activité quelconque aux loisirs des villes ci-haut mentionnées, un coût de 50 \$ par inscription sera chargé par la municipalité à ces personnes, pour défrayer une partie des coûts exigés de la municipalité participant à l'entente.

#### ARTICLE 2

Pour les étudiants, un coût de 25 \$ par inscription à une activité quelconque aux loisirs des villes ci-haut mentionnées sera chargé, pour la même raison qu'à l'article précédent.

#### ARTICLE 3

Concernant les inscriptions aux bibliothèques, ou à tout autre endroit pour les loisirs des villes ci-haut mentionnées, les non-résidents devront payer le montant d'accès au service, plus les taxes pour les personnes de 18 ans et plus, directement aux comptoirs des bibliothèques ou autre de Victoriaville et/ou Warwick par chèque. En retour, ils recevront un reçu officiel qui leur servira de pièce justificative pour un remboursement de la municipalité, équivalant au montant payé moins le 50 \$ ou le 25 \$ prévu et décrit aux articles précédents.

#### ARTICLE 4

Le présent règlement abroge tout règlement antérieur et restera en vigueur jusqu'à ce qu'il soit modifié ou abrogé.

Adopté après lecture faite le 2 avril 2012.

France McSween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1  
Directrice générale et sec. très.

Les élus ont tous pris connaissance et fait la lecture du règlement 341, en ayant reçu une copie au moins deux jours avant la présente assemblée.

## **RÈGLEMENT NUMÉRO 341, PORTANT SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE**

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Ham pourvoit à l'établissement et à l'entretien de l'aqueduc municipal;

ATTENDU l'entrée en vigueur de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable;

ATTENDU que la municipalité doit voir à la bonne utilisation des infrastructures et équipements d'eau;

ATTENDU QUE le Conseil considère qu'il y a lieu de régir l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc public, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur;

ATTENDU QU'il y a lieu d'abroger notre règlement numéro 246 sur le sujet, adopté en 1998;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par Mme Nicole Côté, le 5 mars 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Johanne Allard

Secondé par M. Jean-Luc Lavigne

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement portant le numéro 341 soit et est adopté, et qu'il soit établi ce qui suit :

### **Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.**

Adopté après lecture faite ce 2 avril 2012.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1  
Directrice générale et sec. très.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Johanne Allard pro-maire pour les mois de mai, juin, juillet.

### **01-04-12      SUBSTITUT AU MAIRE À LA MRC D'ARTHABASKA**

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que tous les élus du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham soient substitués au maire au conseil de la MRC d'Arthabaska.

### **02-04-12      AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer la planification des travaux de voirie pour l'année en cours au bureau de M. Yvon Vallières, aux fins de l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, sur les chemins et/ou routes suivants :

- Rang St-Philippe, à partir du rang 1 nord jusqu'au pont, longueur 550 mètres
- Rang 2 nord, à partir du numéro civique 30, longueur 800 mètres
- Rang 2 sud, coin numéro civique 60, longueur 800 mètres

On aura à faire du rechargement de gravier ainsi que creusage de fossés. On prévoit des dépenses de ± 75 000 \$.

Revenus des sablières, réparation de chemins : à voir en mai.

On fera la vérification des pompes incendie, de même que l'inspection préalable au test ULC. On demandera également qui peut faire l'évaluation de notre équipement incendie, au cas d'une future régie intermunicipale.

Comme indiqué sur le calendrier municipal, le programme PAIR est maintenant gratuit, les personnes doivent s'inscrire via le CLSC.

### **03-04-12      PRIX JEUNESSE MRC ARTHABASKA**

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer la candidature d'Ella Dupras pour le prix jeunesse de la MRC d'Arthabaska, pour son implication bénévole à la bibliothèque municipale depuis plusieurs années.

Rencontre pour Rouli-Bus le 11 avril, nous n'aurons pas de représentant.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que des travaux seront faits en régie pour fournir l'eau potable sur le terrain de M. Normand Paquette, au coin du rang 1 centre et de la route 161.

Colloque de la sécurité publique à Nicolet, le 1<sup>er</sup> mai, invitation au maire et au directeur général.

Invitation annuelle au maire, chez Gesterra, 12 avril à 13h30.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription, le déplacement et autres frais de séjour de la directrice générale au congrès de l'ADMQ, du 6 au 8 juin à Québec, au coût de 450 \$.

Résumé de la rencontre avec Geneviève Boutin, le 20 mars à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, pour les financements de projets verts : elle remet des informations pour de futurs projets dans la municipalité sur différents sujets.

On discute également avec Mme Boutin du projet du parc et de la confirmation d'une subvention de 56 000 \$, sujet à l'analyse du dossier.

Compte rendu des dépenses pour la politique familiale.

Orientation du conseil sur le schéma de couverture de risques, demande la MRC, à fournir d'ici juin.

### **04-04-12      DEMANDE PROJET FAMM**

Attendu que nous avons une demande pour la production d'un nouveau produit ;

Attendu que le promoteur pourra s'inscrire à la promenade gourmande ;

Attendu que ce projet fera connaître davantage notre municipalité ;

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham autorise Mme Lise Nolette à déposer au CLD une demande maximale de 10 000 \$, dans le cadre du Fonds d'aide aux municipalités mono industrielles (FAMM).

Semaine de l'action bénévole, du 15 au 21 avril : Mme Mc Sween fait la lecture de la proclamation pour la municipalité, également on enverra le nom de M. Benoit Paquette à titre de bénévole au concours du Carrefour d'entraide bénévole de Victoria-ville.

Mme Allard fait un rapport sur l'avancement des travaux à la Coop, ouverture le 1<sup>er</sup> mai, les travaux pour le service d'essence débiteront à la mi-avril, etc.

Pour une nouvelle installation des caméras de surveillance pour les sablières, M. Alain René présentera un autre projet au prochain conseil.

Se renseigner auprès de Me Aubert pour un bail emphytéose pour le terrain de jeux.

La directrice générale dépose la déclaration des intérêts financiers de Mesdames Mc Sween et Nolette.

Cours pour les nouveaux élus, prochain à Lambton, le 5 mai prochain, Mme Nolette devrait s'y rendre si obligatoire maintenant, à vérifier et le coût également.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'étant donné que l'ouvrage avait été bien fait, d'engager Gilles Leblanc comme l'année passée pour l'entretien des pelouses de la municipalité et au terrain de jeux, au coût de 2 500 \$, de mai au début octobre.

On parle d'une corvée de ménage au bord des chemins, à voir au mois de mai.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager la firme B. Laflamme Asphalte de Thetford Mines pour le balayage des rues de la municipalité au coût d'environ 1000\$.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'imprimante couleur qui est dans le local des pompiers, soit apportée à la Coop.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un dictaphone pour faciliter la prise de notes au conseil, à même le budget du maire, au coût de 60 \$.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un cellulaire pour le maire, au coût de 25 \$ par mois, contrat de 3 ans, et faire réviser le coût de celui de l'inspecteur municipal au même prix.

La directrice générale fait la lecture des revenus et dépenses de la municipalité, de janvier à mars 2012. Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter ce rapport.

Le bureau municipal sera fermé du 9 au 13 avril, vacances de la directrice générale.

Le maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21 h 25).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard  
Seconder par Mme Nicole Côté

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1  
Directrice générale et sec. très.





